

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 25/03/2014

Réception par le Prefet : 25/03/2014

Publication : 28/03/2014



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2014-3-4-2

Séance du vendredi 21 mars 2014

### FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES PROJETS D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR QUATRE COLLÈGES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2014-2-4-2 du Conseil Général du 14 mars 2014 approuvant le Budget Primitif 2014 de la Solidarité,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires une subvention d'un montant total de 7 528 € pour les 5 projets présentés par quatre collèges, soit :
  - **490 €** au collège JOLIOT CURIE de Wittenheim : « Lutte contre la violence »,
  - **538 €** au collège KENNEDY de Mulhouse : « Jouer pour se connaître et se respecter »,
  - **2 000 €** au collège SAINT-EXUPERY de Mulhouse : « Médiation par les pairs »,
  - **2 000 €** au collège SAINT-EXUPERY de Mulhouse : « Relations garçons / filles »,
  - **2 500 €** au collège ROBERT SCHUMAN de Saint-Amarin : « Médiation par les pairs »,
- ❖ Autorise le versement de ces subventions aux bénéficiaires,

- ❖ Précise que la dépense correspondante d'un montant de 7 528 € sera prélevée sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 MARS 2014

**Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires  
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04369	<b>COLLEGE MULHOUSE - KENNEDY</b> Echanger pour se connaître et se respecter	538,00
FVS04370	<b>COLLEGE MULHOUSE - SAINT EXUPERY</b> Médiation par les pairs	2 000,00
FVS04371	<b>COLLEGE MULHOUSE - SAINT EXUPERY</b> Relations filles/garçons	2 000,00
FVS04372	<b>COLLEGE SAINT-AMARIN - ROBERT SCHUMAN</b> Médiation par les pairs	2 500,00
FVS04368	<b>COLLEGE WITTENHEIM - JOLIOT-CURIE</b> Lutte contre la violence	490,00
<b>Total</b>		<b>7 528,00</b>

**FONDS D'INTERVENTION  
POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES**

**DESCRIPTIF DES 5 PROJETS D'ACTIONS MIS EN OEUVRE PAR QUATRE COLLEGES**

**Commission Permanente du 21 mars 2014**

**Collège JOLIOT CURIE de Wittenheim  
« Lutte contre la violence »**

ELEMENTS DE CONTEXTE :

Le collège Joliot Curie est un établissement de « catégorie 24 » (effectif maximum de 24 élèves par classe) dans lequel les collégiens sont majoritairement issus d'une catégorie socioprofessionnelle défavorisée. L'établissement doit faire face à de nombreuses situations d'agressivité entre les élèves, mais également de la violence, surtout verbale, liée à un manque croissant de respect et de tolérance entre les élèves.

De plus, depuis quelques années la cyberviolence se développe de façon inquiétante. Ainsi, la majorité des tensions et des bagarres entre les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> trouvent leurs origines dans l'utilisation abusive et irrespectueuse des réseaux sociaux.

OBJECTIF DE L'ACTION :

L'objectif de cette action est de réduire, voire d'enrayer, les phénomènes de violence liés à l'utilisation inappropriée des réseaux sociaux, afin de développer la politique du « mieux vivre ensemble » instaurée au sein du collège, via des mesures et des actions de prévention, et ainsi travailler à un climat scolaire plus serein.

CONTENU DE L'ACTION :

- intervention, auprès des délégués de tous les niveaux, de l'infirmière scolaire sur la cyberviolence,
- élaboration d'une exposition de prévention, à partir de l'intervention de l'infirmière scolaire, à destination de l'ensemble des collégiens,
- intervention, dans toutes les classes de 4<sup>ème</sup>, du Capitaine Claude Fournet de la Direction Départementale de Sécurité sur les dangers des réseaux sociaux (2 h par classe),
- participation de toutes les classes de 6<sup>ème</sup>, en association avec la documentaliste, la conseillère principale d'éducation et les professeurs de technologie, à la « safer internet day »,
- intervention du service de la jeunesse de la mairie de Wittenheim, à raison de 2 h par semaine, de janvier à juin 2014, auprès d'un groupe d'élèves de tous niveaux. Le travail se fera sur une base de « médiation par les pairs » grâce à l'utilisation de jeux de société, et au travers d'une réflexion sur les réseaux sociaux.

Tous les échanges se feront en lien avec les notions de respect de l'autre, d'empathie et de lutte contre les discriminations.

RESULTATS ATTENDUS :

- diminuer les incivilités liées à internet,
- instaurer une meilleure entente entre les élèves,
- accepter les règles de vie commune,
- améliorer l'ambiance des classes et de travail,
- générer une culture de travail excluant toute forme de violence,
- favoriser un climat serein amorçant motivation, respect, solidarité et tolérance,
- responsabiliser les élèves,
- lutter contre le harcèlement et particulièrement le cyber-harcèlement,
- privilégier les relations entre les élèves pour favoriser le « mieux vivre ensemble »,

- permettre une meilleure compréhension des réseaux sociaux par l'équipe éducative.

PUBLIC :

Tous les élèves du collège bénéficieront de cette action.

ECHEANCIER :

L'action se déroule sur l'ensemble de l'année scolaire.

BUDGET PREVISIONNEL : 490 €

MONTANT DEMANDE : 490 €

**MONTANT PROPOSE : 490 €.**

La subvention permettra de prendre en charge le coût du matériel nécessaire à l'exposition, l'achat de 40 exemplaires du livret « Bien vivre ensemble », et l'acquisition de jeux.

<b>Collège KENNEDY de Mulhouse</b> <b>« Echanger pour se connaître et se respecter »</b>
---

ELEMENTS DE CONTEXTE :

Le collège KENNEDY est un collège bénéficiant du programme ECLAIR (Ecoles, Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite) qui promeut les innovations et les expérimentations dans les champs de la pédagogie, de la vie scolaire, des ressources humaines et de la sécurité, avec pour objectifs :

- la réussite de chaque élève dans un climat scolaire propice aux apprentissages,
- l'égalité des chances,
- la stabilité, la cohésion et la mobilisation des équipes.

Au sein de ce collège, l'indiscipline, la violence verbale et/ou physique ainsi que l'irrespect sont des caractéristiques quotidiennes. Il est donc indispensable de rétablir un climat scolaire favorable au travail.

OBJECTIF DE L'ACTION :

Grâce aux jeux de société qui seront utilisés régulièrement, les objectifs de l'action sont les suivants :

- apprendre à bien se connaître afin de mieux vivre ensemble et ainsi favoriser la coopération et l'esprit d'équipe,
- connaître les règles, les respecter et se respecter,
- savoir formuler des règles et utiliser oralement un langage respectueux à l'égard de son interlocuteur.

CONTENU DE L'ACTION :

L'action se déroule en deux temps :

- de novembre 2013 à mars 2014, expérimentation de différents jeux, d'origines diverses, coopératifs ou stratégiques (le choix se fera avec la collaboration de la ludothèque de Pfastatt),
- d'avril à mai 2013 : création/invention de jeux.

Elle sera clôturée par un moment convivial de type « événementiel » lors des portes ouvertes de l'établissement en juin 2014.

RESULTATS ATTENDUS :

- diminution des actes de violence, des insultes et des bagarres,
- amélioration du climat scolaire,
- développement du dialogue et de l'écoute entre élèves,
- investissement des élèves durant les cours.

L'évaluation se fera à partir des tableaux de bord répertoriant les avertissements, les conseils de discipline, les exclusions temporaires ou définitives au sein du collège.

PUBLIC :

Une quarantaine d'élèves de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> recrutés sur la base du volontariat, avec des profils très différents sur le plan scolaire, culturel, et comportemental.

ECHEANCIER :

L'action se déroule sur 8 mois, de novembre 2013 à juin 2014.

De novembre à avril les séances auront lieu une fois par semaine, puis se feront plus fréquentes lors de la phase de création de jeux (deux heures par semaine).

BUDGET PREVISIONNEL : 1 488 €

MONTANT DEMANDE : 538 €

**MONTANT PROPOSE : 538 €.**

Le collège Kennedy a pu bénéficier d'autres sources de financements veillant ainsi à panacher les aides et ainsi ne solliciter le Conseil Général qu'à hauteur d'environ 36 % du coût total du projet.

La subvention permettra de prendre en charge le coût de l'animation à la ludothèque de Pfastatt ainsi que l'acquisition de matériel (jeux, panneaux).

<b>Collège SAINT-EXUPERY de Mulhouse</b> <b>« Médiation par les pairs »</b>
--

ELEMENTS DE CONTEXTE :

Le collège Saint Exupéry est un établissement de type ECLAIR (Ecoles, Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite) situé dans le quartier Drouot à Mulhouse.

75 % des familles sont en situation de précarité, et 50 % des élèves sont boursiers.

Cet établissement accueille des élèves d'origines très diverses du point de vue culturel avec 29 nationalités représentées. La cohabitation n'est pas toujours aisée mais les actions menées par le personnel éducatif permettent une baisse du nombre des incidents et des sanctions.

Cependant, et malgré cet investissement continu, certaines incivilités persistent et pourraient être limitées. Aussi, il a été décidé la mise en place d'une action « médiation par les pairs ».

OBJECTIF DE L'ACTION :

- responsabiliser les élèves,
- valoriser les élèves dans leurs rôles de médiateurs,
- favoriser le dialogue entre les élèves et l'équipe éducative,
- lutter contre la violence verbale et physique.

CONTENU DE L'ACTION :

- sensibilisation à la médiation,
- formation des élèves médiateurs,
- mise en place de médiations entre certains élèves.

RESULTATS ATTENDUS :

- efficacité de la médiation par les pairs,
- gestion et résolution des problématiques d'incivilités,
- alternatives aux sanctions,
- responsabilisation des élèves,
- dialogue.

PUBLIC :

Douze élèves médiateurs du niveau 5<sup>ème</sup>, avec un impact conséquent sur l'ensemble du collège, toutes classes confondues.

ECHEANCIER :

L'action débutera en février 2014 et se poursuivra sur les 2 derniers trimestres.

BUDGET PREVISIONNEL : 2 000 €  
MONTANT DEMANDE : 2 000 €  
**MONTANT PROPOSE : 2 000 €.**

La subvention permettra de prendre en charge le coût de l'intervention de la Ligue de l'Enseignement.

<b>Collège SAINT-EXUPERY de Mulhouse</b> <b>« Relations filles / garçons »</b>
---

ELEMENTS DE CONTEXTE :

Le travail envisagé visant à l'amélioration des relations garçons / filles entre dans le cadre de la lutte contre la violence instaurée au collège Saint-Exupéry, depuis une douzaine d'années, en partenariat avec l'association « Arc en ciel », et ce au sein des différentes classes de l'établissement.

Cependant des incivilités liées au genre sont toujours constatées et il est impératif d'y remédier. De plus, l'accès facile à internet permet de véhiculer toutes sortes d'images et de rumeurs, et ce nouveau vecteur peut mener à une dérive des comportements entre les filles et les garçons.

OBJECTIF DE L'ACTION :

- diminuer les incivilités liées au genre,
- favoriser les comportements de respect entre élèves,
- comprendre et réduire les préjugés,
- lutter contre le sexisme.

CONTENU DE L'ACTION :

Le théâtre est utilisé comme moyen d'expression pédagogique et ludique afin de permettre aux élèves d'identifier et de dire leurs différences au travers de jeux de rôles, afin de faire évoluer les mentalités et de lutter contre les violences liées aux stéréotypes.

Le projet se décline en plusieurs temps :

- des rencontres de préparation avec l'ensemble des partenaires du projet et des professionnels des classes participantes,
- des séances de théâtre forum (9 heures au total) animées par un comédien et encadrées par les partenaires et professionnels,
- des discussions animées par le Planning Familial, selon les questionnements des jeunes,
- une évaluation par questionnaires,
- une mise en place d'un ou deux groupes « éthiques »,
- l'organisation de débats et d'échanges autour de la relation garçons / filles.

RESULTATS ATTENDUS :

- favoriser une prise de conscience par les élèves quant aux préjugés liés au genre et de leurs impacts dans la vie quotidienne du collège,
- lutter contre les stéréotypes,
- diminuer les incivilités et impulser des relations plus respectueuses entre filles et garçons.

PUBLIC :

Tous les élèves de 3<sup>ème</sup>, avec la participation d'une classe de 6<sup>ème</sup> et d'une classe de 4<sup>ème</sup>.

ECHEANCIER :

3 séances, courant décembre et janvier 2014, puis deux séances de reprise des acquis avec les professionnels du Planning familial.

BUDGET PREVISIONNEL : 2 000 €  
MONTANT DEMANDE : 2 000 €

**MONTANT PROPOSE : 2 000 €.**

La subvention permettra de prendre en charge le coût des intervenants de l'association « Arc en ciel ».

<b>Collège ROBERT SCHUMAN de Saint-Amarin</b> <b>« Médiation par les pairs »</b>
---

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Le collège Robert SCHUMAN doit faire face à de nombreux incidents principalement liés à des mésententes entre les élèves (brimades, moqueries, insultes) et de nombreuses retenues sont ainsi inévitables.

La possibilité de proposer une alternative aux sanctions est donc souhaitée, et la mise en place d'une médiation par les pairs semble être une solution efficace en matière de gestion des conflits.

Cette démarche s'inscrit par ailleurs dans le projet d'établissement dont l'un des axes forts est d'assurer la qualité de vie au sein du collège mais aussi d'offrir aux élèves des conditions favorables à la réussite scolaire.

**OBJECTIF DE L'ACTION :**

- contribution à l'éducation à la citoyenneté en proposant aux élèves des outils de médiation et de gestion des conflits,
- développement des compétences sociales et culturelles,
- lutte contre la violence, les brimades, les moqueries,
- pacification des relations entre les élèves et le corps enseignant.

**CONTENU DE L'ACTION :**

- sensibilisation des élèves et de l'équipe éducative à la médiation par les pairs en tant que mode de résolution des conflits,
- mise en place d'un questionnaire visant à solliciter 12 élèves volontaires pour exercer le rôle de médiateurs,
- formation de 12 élèves médiateurs,
- formation d'adultes référents.

**RESULTATS ATTENDUS :**

- amélioration des relations entre les élèves et l'équipe éducative,
- baisse du nombre de passages à l'infirmerie (révélateurs de la souffrance des élèves et de leur mal-être),
- baisse de l'agressivité et des conflits,
- responsabilisation des élèves,
- baisse du nombre de sanctions.

**PUBLIC :**

Toutes les classes de 5<sup>ème</sup>, soit au total 152 élèves.

A terme, l'ensemble des élèves bénéficieront des retombées positives de cette action.

**ECHEANCIER :**

L'action se déroule sur l'ensemble de l'année scolaire.

**BUDGET PREVISIONNEL : 2 500 €**

**MONTANT DEMANDE : 2 500 €**

**MONTANT PROPOSE : 2 500 €.**

La subvention permettra de prendre en charge le coût des intervenants de la ligue de l'enseignement du Haut-Rhin.